

Terre d'eau

bulletin d'information
de la Communauté de Communes Terre d'Eau

ingfos



Numéro
05

**JUIN
2024**



ÉDITO

Un territoire en mouvement, engagé dans une nouvelle dynamique !

Mettre notre « territoire en mouvement » pour affronter les nombreux défis à relever dans un monde en pleine mutation, telle est la feuille de route dressée dans notre projet de territoire 2020-2030. A mi-parcours, cette nouvelle dynamique apparaît à travers les actions engagées sur de nombreux fronts.

Notre attractivité se traduit notamment par la **concrétisation de nombreux projets de développement économique sur les différentes zones d'activités**, à l'image de ceux présentés dans les pages de ce magazine. Mieux encore : les investissements déployés pour leur aménagement ne sont pas « sans lendemain ». Ainsi, nous avons **signé en août dernier, avec la société « LINK CITY NORD-EST », filiale du groupe BOUYGUES, une promesse de vente d'une emprise foncière de 22 ha sur la ZA d'Auzainvilliers, destinée à l'implantation d'un pôle logistique de grande envergure.** Ce projet devrait se concrétiser en 2025 et engendrer à terme, potentiellement, **la création d'au minimum 200 emplois. Une perspective intéressante sur un territoire en proie aux restructurations industrielles que nous connaissons !**

L'accompagnement des acteurs économiques va s'amplifier, avec une **nouvelle aide à l'investissement en faveur des commerces situés dans nos communes**, le dispositif « A.C.C.O.R », action conduite en partenariat avec la Région GRAND EST.

« Terre d'Eau », territoire investi depuis plusieurs années dans une dynamique positive en matière de **transition écologique**, a vu se concrétiser de nombreuses actions à travers l'opération « **Trame Verte et Bleue** » : création de **mares**, implantation de **haies, vergers...** Elle n'entend pas s'arrêter « en si bon chemin » et nous en projetons actuellement une nouvelle phase.

La **transition énergétique et les effets liés au dérèglement climatique**, nous incitent à emprunter la voie de la « décarbonation ». C'est là tout le sens de **l'étude sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre** que nous allons réaliser, co-financée par l'ADEME et la Région. Son engagement **permettra, pour les entreprises situées sur notre territoire, de pouvoir bénéficier d'importantes aides financières pour le changement et l'adaptation de la flotte de leurs véhicules.**

C'est ce même sens de la **responsabilité collective** qui nous anime, avec notre implication en faveur du **développement maîtrisé des énergies renouvelables** : le projet de **centrale solaire photovoltaïque au sol sur la ZA de la Croisette à Vittel**, porté par le groupe



URBASOLAR, est désormais « en route ». Le permis de construire a été signé par Madame La Préfète en octobre 2023, les travaux sont prévus pour l'automne 2024 avec une **mise en service programmée courant 2025.**

L'attractivité d'un territoire se mesure aussi au vu des efforts déployés pour développer les services à la personne : c'est là **toute l'ambition du nouvel espace « France Services », aménagé par la communauté de communes, dont les nouveaux locaux viennent d'ouvrir au premier étage de la « Maison Ressources » à Vittel.** Donner à chacun de nos concitoyens les mêmes chances de faciliter leurs démarches administratives, d'accéder à de nombreux services publics à proximité de chez eux et lutter contre la fracture numérique justifient pleinement l'investissement important engagé par la collectivité, aux cotés de l'Etat, de la Région et du Département.

Alors que la Région vient de confirmer **la réouverture de la ligne ferroviaire 14 « Nancy-Vittel-Contrexéville » pour décembre 2027**, un autre défi majeur s'offre à nous : celui du **développement des mobilités actives.** Aussi cette année, une **étude sur l'ensemble des mobilités sera conduite** avec pour objectif, la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Simplifié. Tout comme sera engagé, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, **la réalisation d'un diagnostic santé sur notre territoire.**

Mettre en mouvement ce territoire, pour lequel l'activité touristique et thermale représente un atout considérable et des investissements majeurs, actuellement engagés tant par les villes que par les « acteurs » privés, c'est aussi **investir le champ du développement de l'offre culturelle.** La réalisation d'un « **Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle** » témoigne de **notre volonté d'inscrire dans la durée notre engagement dans ce domaine.**

Autant de sujets à partager dans ce 5^{ème} numéro de « Terre d'Eau Infos », qui recèle encore de nombreuses informations que je vous laisse le soin de découvrir.

Bien à vous !
Christian PRÉVOT,
Président de la Communauté
de Communes Terre d'Eau

FRANCE SERVICES : UN NOUVEL ESPACE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS !



La Communauté de Communes Terre d'Eau a créé de nouveaux locaux dédiés à « France Services » à Vittel, qui viennent d'être récemment mis en place. L'objectif est que chaque habitant du territoire intercommunal puisse être accompagné dans ses démarches administratives et aidé face au numérique.

Ce nouvel espace a été conçu pour accueillir les nombreux usagers et partenaires : espace numérique avec postes informatiques en libre accès, bureaux pour les RDV avec les partenaires, salles de formation...

La CC Terre d'Eau, devenue propriétaire de l'étage de la « Maison Ressources », y a entrepris d'importants travaux : réhabilitation totale des 300 m² de l'étage et aménagement d'une extension pour mieux vous accueillir et permettre l'accessibilité de ce bâtiment grâce à un large escalier et un ascenseur à l'extérieur.

**France
services**

Un guichet unique pour simplifier vos démarches du quotidien



▲ Christine Poinot, déjà en place, et Camille Arland, nouvellement recrutée au sein de la CC Terre d'Eau depuis le 1^{er} juin 2024

Accompagnement dans vos démarches administratives par nos deux agents « France Services »

- ✓ Demande de carte vitale
- ✓ Déclaration d'impôts
- ✓ Retraite
- ✓ Carte grise /permis de conduire
- ✓ Conseil budget
- ✓ Prime d'activité
- ✓ ...
- ✓ Et bien d'autres démarches

Espace numérique

Mise à disposition de postes informatiques en libre accès avec connexion Internet

Permanences de nombreux partenaires pour vos RDV

Mission Locale - Pôle Emploi - CAP EMPLOI - Association Intermédiaire - CCI Vosges - Envergure
CAF - CIDFF - CSAPA - CJC - Point Conseil Budget
Avocats - Déléguée du défenseur des droits - Association de Défense des Consommateurs - Conciliateur de justice
ATV - Délégué du Procureur - SOLIHA ...



- 📍 **Maison Ressources** - 2^{ème} étage
29 rue François Richard 88800 Vittel
- 🕒 **Lundi** : 13h30-17h30
Mardi, jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 17h en continu
Vendredi : 8h30 - 12h

✉ 06.17.97.26.52 / franceservices@cc-terredeau.fr

SERVICES À LA POPULATION

Une première sur le territoire : Formation intercommunale pour l'inclusion des enfants en situation de handicap !

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, démarche mise en œuvre par la CCTE en lien avec la CAF des Vosges, un groupe de travail a été créé en septembre 2023 et regroupe les acteurs enfance-jeunesse du territoire intercommunal : associations, centre social, services périscolaires et extrascolaires municipaux, etc. Premier besoin mis en lumière : la nécessité de mettre en place des formations sur l'inclusion des enfants en situation de handicap.

La Communauté de Communes Terre d'Eau a donc organisé en 2024 trois journées de formation dans ses locaux pour tous les professionnels « enfance-jeunesse » du territoire sur l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Cette formation gratuite est assurée par le Collectif « 100% Loisirs - Vers un Accueil Pour Tous » porté par les FRANCAS, et aura rassemblé 59 professionnels travaillant dans les services périscolaires et extrascolaires de toute l'intercommunalité : Bulgnéville, Contrexéville, Haréville-Sous-Montfort, Remoncourt, St-Ouen-lès-Parey, Valfroicourt, Vittel et Vrécourt. Une belle réussite ! Elle sera suivie par d'autres journées sur des thématiques choisies par le groupe de travail.



Projets jeunes participatifs : ça continue !

Chaque année depuis 2022, deux projets jeunes participatifs ont lieu sur le territoire de la Communauté de Communes Terre d'Eau, en partenariat avec le centre social « La Toupie » et des communes volontaires. Ce projet, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, a pour but de créer du lien autour d'un projet d'utilité sociale, répondre aux besoins d'une commune, tout en valorisant le savoir-faire des jeunes, en favorisant leur expression et en leur permettant de s'approprier leur territoire.



Cette démarche novatrice et participative a rencontré depuis son lancement un franc succès et continue donc sur sa lancée. Ainsi pour 2024, le premier projet s'est déroulé à Saulxures-lès-Bulgnéville du 27 au 31 mai. Les jeunes ont eu pour mission, accompagnés par des graffeurs professionnels du « Collectif 46 » d'Epinal, de mettre en valeur la façade du bâtiment des services municipaux. En parallèle, de nombreuses activités et visites : rencontres avec des professionnels du territoire, trek des 3 lacs, initiations sportives, visionnage du film « Into the Wild ».

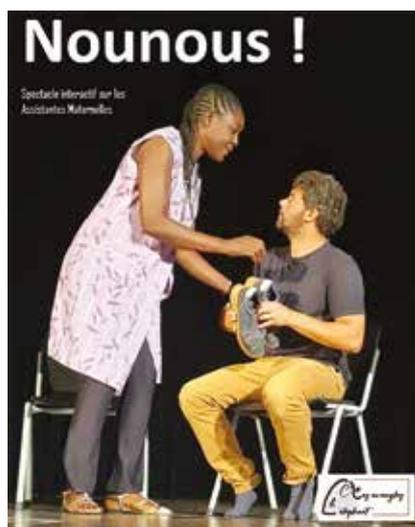
Le second projet se déroulera du 30 septembre au 04 octobre à **Domjulien**, n'hésitez pas à appeler Denis au 07.81.41.32.22 pour vous inscrire ou avoir plus d'informations.



Le Relais Petite Enfance s'engage pour la valorisation du métier d'assistant.e maternel.le

Le nombre d'assistant.e maternel.le sur le territoire diminue depuis plusieurs années. Votre Relais Petite Enfance « Diabol'O » a ainsi décidé d'élaborer un programme d'actions en 2024 pour valoriser le métier et susciter des vocations :

- Création d'un flyer avec les assistants maternels pour expliquer leur métier et mettre en valeur leurs pratiques professionnelles.
- Campagne de communication sur la promotion du métier d'assistant(e) maternel(le).



Point fort de ce programme : le **vendredi 27 septembre 2024 à 20h à la nouvelle salle de Mandres-sur-vair**, un spectacle débat « **Nounou !** » est proposé par le RPE. La profession d'Assistant Maternel sera mise en lumière autour de tableaux à la fois drôles et réalistes.

Il sera ouvert à tous, parents et professionnels de la petite enfance.



Pour lancer cette action de promotion, les animatrices ont interviewé quelques assistantes maternelles en exercice sur le territoire :

Interview

Quels sont les avantages de votre métier ?

« Les enfants rendent les journées positives » « Je n'ai pas de déplacement en voiture puisque je travaille à domicile » M.R « Gérer son temps différemment et avoir une meilleure qualité de vie » F.C

Quelles sont les qualités nécessaires

« Calme, patiente » L.S
« Polyvalente » M.R
« Manuelle » C.F

Que vous apportent les ateliers d'éveil hebdomadaires du RPE ?

« Ils me permettent de rencontrer d'autres assistants maternels et l'animatrice. Les enfants voient d'autres adultes » M.R
« Découvrir d'autres jeux et manière de faire » « Retrouver d'autres enfants du même âge » M.R

Quels sont vos défis ?

« Aller au delà de ce que je fais d'habitude » L.S

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier ?

« Jouer avec les enfants » M.R
« Le contact avec les enfants » M.R « Être avec les enfants et être disponible pour les miens » F.C

Depuis combien de temps faites vous ce métier ?

« 12 ans » M.R
« 15 ans » L.S
« 5 ans » F.C

Une journée chez Nounou



▲ Chez Nounou on bricole



▲ A table avec les copains chez nounou



▲ Cadre d'art Nature au RPE

ENVIRONNEMENT



▲ Mare forestière à Haréville (200 m²) : présence du triton et du sonneur à ventre jaune

Creusement de mares en faveur de la biodiversité et de la préservation des espèces

La « Trame Verte et Bleue » est entrée dans sa phase concrète en vue d'assurer les continuités écologiques et faciliter le déplacement des espèces sur le territoire de « Terre d'Eau » ! C'est ainsi que la Communauté de Communes a mis en place un programme de création et de restauration de mares, suite à la réalisation d'un inventaire mené par le Conservatoire d'Espaces Naturel de Lorraine, qui a permis de recenser 244 mares dont certaines avec la présence de tritons crêtés, espèce en voie d'extinction.

Ce travail a pu être conduit grâce aux partenariats mis en place avec Lorraine Association Nature (LOANA), l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National des Forêts, Agrivair, les communes et les particuliers volontaires, et grâce à l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le programme de la CCTE comprend environ 30 mares à restaurer ou à créer. La SARL Agrivair, filiale de Nestlé, accompagne ce projet sur son propre foncier, en aménageant une quinzaine de mares supplémentaires.

A ce jour, environ 20 mares ont été creusées, dont 4 à Haréville en milieu forestier ; les autres seront réalisées à l'automne 2024. Quelques semaines après la création, la plupart des mares sont pleines et déjà habitées !

Triton crêté (gauche) ▶

Sonneur à ventre jaune (droite) ▶



Plantation de haies : des milieux aux intérêts multiples



▲ Chantier participatif à Suriauville

Les haies sont essentielles pour l'environnement. Elles préservent la biodiversité des plantes et des animaux, aident les cultures en retenant l'eau et protègent contre les ravageurs, stabilisent les sols et gardent nos cours d'eau propres et sains.

Depuis plusieurs années, la CCTE conduit un partenariat avec le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture et la Fédération des Chasseurs des Vosges pour la plantation de haies, ce qui a permis de planter 6 kms en 3 ans.

Pour aller plus loin, un nouveau programme de plantation et de restauration de haies a été lancé dans le cadre de la Trame Verte et Bleue : **déjà 2 kms supplémentaires et une trentaine d'arbres isolés**, cofinancés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Une partie des plantations ont été réalisées par des **chantiers participatifs**, encadrés par l'association LOANA, auxquels ont collaboré les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Bulgnéville, l'association des chasseurs, la commune de Suriauville, le chantier jeunes du centre social la Toupie, la commune et l'école de Vrécourt. **Merci à la centaine de bénévoles pour leur contribution à la préservation et la restauration de ces milieux !**

Une formation sera conduite cette année sur l'usage et l'entretien de ces haies. Par ailleurs, une expérimentation d'entretien sera conduite sur des exploitations engagées dans la plantation de nouvelles haies ou dans l'écolabel.

Ces milieux sont très favorables au maintien des espèces présentes sur le territoire, comme la pie grièche et le milan royal.



▲ Pie grièche à tête rousse

Restauration du « Ruisseau d'Arceau » : un projet pour préserver notre patrimoine aquatique

Le ruisseau d'Arceau est au cœur d'un projet de restauration ambitieux. Ce cours d'eau, qui alimente en partie les lacs de la Folie à Contrexéville, a été partiellement déconnecté de son environnement naturel par le passé. Aujourd'hui, la CCTE - dotée de la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques, et en partenariat avec la commune de Contrexéville - souhaite lui redonner toute sa vitalité, dans le respect de son écosystème. Conscients des enjeux environnementaux, nos objectifs sont clairs :

- Améliorer les qualités hydromorphologiques, biologiques et environnementales de ce précieux bassin versant.
- Contribuer à la valorisation paysagère et pédagogique de notre territoire, en offrant à nos habitants un environnement préservé et propice à la découverte de la nature.

Pour atteindre ces objectifs, une étude, co-financée à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, est en cours pour identifier les meilleures solutions, ceci dans le respect de notre patrimoine naturel et de notre avenir commun.



Opération RECUPERATEURS D'EAU : Agissons-tous ensemble pour préserver notre ressource en Eau !

Le **bouleversement climatique impacte très fortement** ce bien précieux qu'est notre ressource en eau. Il a déjà des **répercussions sur la répartition des pluies tout au long de l'année** et **sur leur intensité**. Ces dernières années, nous assistons de façon répétée à des **déficits de précipitation** qui entraînent des **épisodes importants de sécheresse**.

Face à ces défis majeurs, le devoir de nos collectivités est de sensibiliser chacun à **prendre conscience de la valeur de l'eau et sur l'importance d'économiser cette ressource**.

La CC Terre d'Eau a signé avec d'autres collectivités (Ville de Vittel et Contrexéville, Syndicat des Eaux de Bulgnéville et de la Vallée du Vair) un **Contrat Territorial « Eau-Climat » pour la période 2023-2025 avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**.

A ce titre, la communauté de communes a décidé de renouveler **à partir de cet automne 2024** une **opération groupée d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie** afin de pouvoir en faire **bénéficier les habitants de son territoire à prix très réduit**. Ce dispositif simple et efficace permet de collecter l'eau de pluie pour une utilisation ultérieure, notamment pour l'arrosage de vos jardins.

Cette opération est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et par le programme européen LEADER.



Conditions de l'opération :

- Un seul récupérateur d'eau de pluie par foyer.
- Les foyers ayant déjà participé à ce programme précédemment ne seront pas éligibles.
- L'offre sera valable dans la limite des stocks disponibles.

Les dossiers d'inscription relatifs à cette opération seront disponibles auprès de la communauté de communes et/ou téléchargeables sur site internet de la CCTE à compter du **2 septembre prochain** et préciseront notamment le prix de leur acquisition.

Partenariat avec la Fédération de Pêche pour la préservation de nos cours d'eau

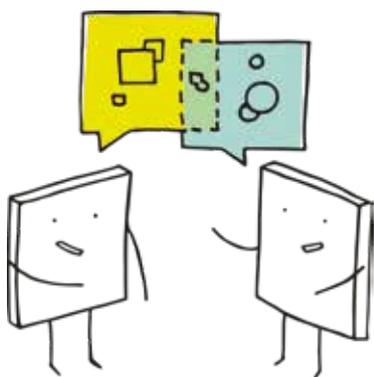
Sollicitée par la Fédération de Pêche des Vosges, la Communauté de Communes « Terre d'Eau » a décidé de cofinancer cette année l'organisation de deux chantiers jeunes autour de l'entretien de la végétation des cours d'eau sur deux communes de son territoire.

Fruit d'un partenariat entre la Fédération de Pêche et l'association « Jeunesse et Culture » d'Epinal, ces interventions à la fois sociales et environnementales auront lieu du 25 novembre au 6 décembre 2024. Elles se dérouleront pour notre territoire sur les **ruisseaux du Mouzon à Vrécourt et du Mourotier à Dombrot-sur-Vair** et se dérouleront dans le plus grand respect de la biodiversité locale, en évitant les périodes de nidification des oiseaux et de reproduction piscicole.

Des actions concrètes pour préserver la richesse de nos cours d'eau et offrir à nos jeunes des opportunités d'engagement et de valorisation de notre environnement.



Trame Verte et Bleue : les milieux aquatiques au cœur d'une journée d'échanges et de débats !



Le 6 juin dernier, élus locaux et agriculteurs se sont rassemblés à Vrécourt pour une journée dynamique et enrichissante proposée par la Communauté de Communes Terre d'Eau, qui avait pour ambition de sensibiliser et d'échanger sur les enjeux cruciaux de la préservation de nos milieux naturels, notamment des berges des cours d'eau.

Au fil des présentations matinales, les intervenants issus de divers horizons comme la Chambre d'Agriculture, le Conservatoire d'Espaces Naturels ou la Fédération de Pêche, ont évoqué divers sujets et notamment la gestion de la végétation des berges, les multiples intérêts des prairies permanentes et humides, ainsi que les sites naturels sensibles. Une « **plongée passionnante** » dans les coulisses de nos écosystèmes aquatiques.

L'après-midi, place à l'action ! Les ateliers de terrain ont permis aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises et d'échanger sur des solutions concrètes. Ces sessions interactives ont été l'occasion de discuter des préoccupations spécifiques de chacun et de réfléchir ensemble à l'élaboration d'initiatives pour la préservation de notre environnement.

Une journée constructive et passionnante en faveur de la préservation de notre biodiversité !

Nouvel agent pour la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et l'agroécologie



Bienvenue à Marie-Laure GERARDIN, arrivée en décembre 2023, à la Communauté de Communes, en tant que chargée de mission « Gestion des milieux aquatique et agroécologie ». Titulaire d'un master en science de l'environnement et en écologie aquatique, Marie-Laure est référente de tous les projets de restauration des cours d'eau, du projet « Herbe » en lien avec la Trame Verte et Bleue, pour soutenir l'élevage à l'herbe et les prairies permanentes. Elle assure aussi la liaison avec les ETPB (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin) - EPTB MEUSE et EPTB Meurthe et Madon - pour la compétence liée à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Son poste est cofinancé pour moitié par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

LA CULTURE EN ACTION !

Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

Le CTEAC est un contrat entre la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Départemental des Vosges, l'Education Nationale et la Communauté de Communes Terre d'Eau, pour une durée de 3 ans. Mais c'est bien plus qu'un simple accord administratif : c'est un **engagement de la communauté de communes** à cultiver un **environnement propice à l'épanouissement artistique et culturel** de chaque jeune âgé entre 0 et 25 ans.

Qu'est-ce que l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ?

C'est une éducation « **A l'art, PAR l'art** », et s'adresse aux jeunes générations en **milieu scolaire**, mais également aux **adultes**, aux **seniors**, et à toute personne désireuse de découvrir, d'explorer et de participer à la richesse culturelle de notre territoire. Elle vise à favoriser la **créativité**, la **réflexion** critique et le **dialogue** interculturel.

Une Démarche Novatrice : Diagnostic Sensible et Résidences Artistiques

Au cœur de cette démarche réside une **approche unique et sensible**, basée sur un **diagnostic approfondi de nos besoins culturels et artistiques**, mené en amont de la signature du CTEAC. **Dès l'été 2024, pendant six semaines chacune, trois compagnies** artistiques investiront nos espaces, nos écoles, nos lieux de vie, nous invitant à redécouvrir notre environnement sous un angle artistique renouvelé. Ce diagnostic est financé par la DRAC ; quant aux actions mises en place, elles seront financées par la DRAC et le Conseil Départemental des Vosges.

Réjane Sourisseau, **sociologue spécialisée dans la culture et le développement des territoires**, éclairera ces réflexions artistiques, apportant un regard expert sur les **enjeux et les opportunités** de l'EAC au sein du territoire.

Les Intervenants et leurs projets de Résidence

Collectif des Pièces Détachées : implanté dans le Grand Est depuis 2019, le Collectif des Pièces Détachées apportera son expertise en trois chapitres captivants :

- Interviews décalées et originales avec les habitants, récoltant anecdotes et histoires locales.
- « Laboratoire dramaturgique collaboratif à ciel ouvert » : espace de création et d'expérimentation autour de l'écriture
- Spectacle final : unique composé de mini épisodes, reflets vivants du territoire, réalisé avec la matière récoltée lors des ateliers précédents.



Maxime Le Moing : Guide nature et promeneur écoutant, il proposera diverses activités interactives :



- Création collective d'une balade nature :
- Happening auto-stop : Une performance itinérante engageant les habitants dans une quête ludique.
- Fête de la soupe : événement convivial autour de la cuisine et des échanges culturels.
- Spectacle confidence sur les animaux barjos
- Atelier « pimp my ride sur Clio 2 » : atelier créatif où les participants pourront customiser une voiture, transformant l'ordinaire en extraordinaire.

Sandra Reinflet : « Inventeuse d'histoires vraies », elle rencontrera des habitants pour capturer leurs récits et souvenirs :



- Rencontres et photographies.
- Parcours d'histoires vraies

Ce diagnostic artistique et culturel promet de révéler la richesse de notre territoire sous des angles nouveaux et inspirants. Ensemble, ces artistes et les habitants vont co-créer une expérience unique, tissant des liens entre passé et présent, art et vie quotidienne. **Ne manquez pas cette aventure culturelle exceptionnelle qui apportera une nouvelle lumière sur notre région et ses trésors cachés !**



Pour suivre les périodes de résidences et les lieux d'interventions, suivez la Communauté de Communes Terre d'Eau sur Facebook

Histoires d'en Rire : Le Festival qui Fait Rayonner l'Humour en Milieu Rural



▲ Les Frères Chrysanthèmes, Monthureux-le-Sec 2023



▲ Melle Serge, Aulnois 2023



▲ Les Joli(e)s Mômes, Rozerotte 2023

Dans le paysage culturel territorial, le festival itinérant « Histoires d'en Rire » se distingue comme un « **phare** » d'humour et de divertissement. Son objectif ? Amener la **culture au cœur des villages**, offrant aux habitants du territoire des spectacles professionnels de qualité pendant une période habituellement calme en activités.

La 6^{ème} édition du festival a été un véritable succès, avec **une augmentation impressionnante de 83% du taux de fréquentation** par rapport à l'année précédente. Pas moins de **1250 spectateurs** ont eu le plaisir de profiter des spectacles variés et hilarants proposés.

En 2024, la barre est placée encore plus haut. La communauté de communes a souhaité offrir à ses habitants des spectacles inédits, jamais joués sur notre territoire et **repérés au prestigieux festival d'Avignon**. Cette initiative audacieuse vise à **enrichir l'offre culturelle locale** et à stimuler l'intérêt pour les arts vivants.

Mais ce n'est pas tout ! Le festival reste fidèle à sa mission de **soutien aux talents émergents**. En gardant certaines dates ouvertes, il offre une chance aux artistes locaux et régionaux de se faire connaître et d'exprimer leur créativité devant un public toujours plus large.

Ne manquez pas ce rendez-vous culturel incontournable qui aura lieu du 4 octobre au 15 novembre 2024 !

« Concerts en Folie » au Parc Thermal de Contrexéville !



Pour **dynamiser** le territoire et offrir une dose de **musiques actuelles**, rien de tel qu'un bon concert, n'est-ce pas ? C'est exactement ce que propose la commission culture, en partenariat avec le centre social « La Toupie », et ça va secouer les murs du parc thermal de Contrexéville le **22 juin** !

S'associer autour d'un **événement déjà existant** pour y apporter une touche de **piquant et de modernité** ? Voilà comment est née cette **soirée-concerts décoiffante**, avec la Toupie aux manettes côté gestion et restauration, la Communauté de Communes en charge de la programmation et de la technique et la participation financière de la ville de Contrexéville.

La soirée promet d'être un « feu d'artifice » de **découvertes musicales** et d'activités déjantées : restitution d'ateliers de musique et de hip-hop, scène ouverte... On aura même droit à quelques **perles sonores** dénichées par la Communauté de Communes comme **The Nucleons Projet, Fond du Crew et Bobine**. Le tout dans une ambiance **festive et conviviale**, où les générations se mélangent pour partager leur passion commune : la **musique** !

Les collégiens mettent en valeur le patrimoine de la Plaine des Vosges

Le projet « **Connaissance de la Plaine des Vosges** », mené par les collèges de **Vittel** et de Contrexéville, propose une **exploration interdisciplinaire du riche patrimoine local**. Soutenu par divers acteurs culturels et institutionnels, ce projet engage les élèves dans la découverte et la **valorisation** du patrimoine régional, avec des **rencontres** et des **visites** prévues tout au long de l'année scolaire.

En parallèle, la **Fondation du Patrimoine organise un concours** visant à **récompenser les élèves les plus investis dans la création de fiches patrimoniales**. Sous le parrainage de l'écrivain Bertrand Munier, ce concours offre aux élèves l'occasion de mettre en valeur le patrimoine local à travers la qualité de leur contenu, leur rédaction, leur présentation et leur implication personnelle.

Les remises des prix ont eu lieu respectivement le 7 juin 2024 pour le collège de Contrexéville, et le 10 juin 2024 pour le collège de Vittel, afin de désigner les lauréats parmi les élèves ayant réalisé les meilleures fiches.

Ce double projet souligne l'importance de **sensibiliser les jeunes générations à la préservation de leur patrimoine culturel et historique**, tout en leur offrant une plateforme pour exprimer leur créativité et leur engagement.

La Communauté de Communes a participé pour la 3^{ème} année consécutive à la distribution de lots à tous les élèves ayant participé au projet.



FONDATION

DU
PATRIMOINE

Festival L' « Ami-Mai » : Subvention pour Dynamiser le Territoire Rural



La Communauté de Communes a soutenu par une subvention de 1000€ l'organisation du **festival L'« Ami-Mai »** qui a eu lieu à **Vrécourt le 18 mai 2024** par le Centre Social la Toupie. Ce festival vise à **équilibrer l'offre culturelle** entre ville et campagne, impliquer la population dans la construction d'un événement **valorisant le territoire rural** et promouvoir des pratiques durables.

Le programme de la journée proposait une variété d'activités culturelles et ludiques, de la création artistique. Le festival s'inscrivait au titre du Projet Alimentaire Territorial mené par le PETR de la Plaine des Vosges. En effet cette manifestation intégrait, au titre des journées de l'alimentation, la dégustation de produits du terroir, offrant ainsi une expérience enrichissante pour tous.



Musique dans les Écoles : « Une Harmonie d'Émotions et de Partage »

Depuis 2017, la Communauté de Communes, en partenariat avec le CEDEM de Contrexéville, mène le projet « Musique dans les Écoles » pour sensibiliser les élèves à la **pratique musicale collective**. Cette année, l'école « Ginette et Hubert Voilquin » de Vittel a bénéficié des interventions de la musicienne professionnelle Elisabeth Breusch, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

Les 6 classes de l'école ont exploré les **émotions** à travers l'album « Quand je ferme les yeux » de Davide Cali, travaillant en Enseignement Moral et Civique, en français, et **mettant en musique leurs découvertes**. Une expérience inédite a également eu lieu avec un projet **choral inter-degré**, intégrant les élèves de CM1 et CM2 dans la chorale du collège dirigée par Monsieur Yves Mangin.

Le spectacle de restitution, orchestré par le metteur en scène Etienne Guillot, a eu lieu le 7 juin à l'Alhambra à Vittel, offrant aux élèves **l'opportunité de partager leurs talents** avec le public. Ce projet démontre **l'importance de la musique dans l'expression des émotions et dans le renforcement des liens intergénérationnels**.



SANTÉ

La CC Terre d'Eau 1^{ère} intercommunalité

« Ambassadrice du don d'organes »



En 2023, 5634 greffes ont été réalisées en France, alors que 27500 personnes étaient en attente d'un greffon. Cet écart ne cesse de se creuser depuis plus de 30 ans, entraînant chaque année le décès de 1000 personnes ayant besoin d'une greffe. 80% des français se disent favorables au don de leurs organes ; cependant 53% n'en ont pas discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 36%.

Bien que la loi française précise que tout le monde soit donneur à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est en réalité très difficile dans un moment si douloureux, de répondre avec clarté sur l'éventuelle opposition du défunt. **En parler à ses proches reste la meilleure façon de s'assurer que sa volonté soit respectée et permet de protéger nos proches d'une décision difficile à prendre.**

L'opération « ville Ambassadrice du don d'organe » a été créée par le collectif « Greffes + », avec le soutien de l'Agence de Biomédecine, de la fondation de l'Académie de Médecine, le Ministère de la Santé et l'Association des Maires de France. Ce label engage les collectivités à mener des actions de sensibilisation sur le don d'organes pour inciter à la réflexion sur ce sujet qui concerne tout le monde.

Le 8 février 2024, le conseil communautaire a délibéré à l'unanimité pour ce projet, faisant de la Communauté de Communes Terre d'Eau la 1^{ère} intercommunalité de France « Ambassadrice du don d'organes ».

Concrètement, la CCTE va financer et installer des panneaux sur le don d'organes aux entrées de chacune des 45 communes du territoire, et mènera régulièrement des actions de communication sur ce sujet.



Avec l'application don d'organes j'informe mes proches pour les protéger



Ensemble, nous pouvons sauver des vies ! Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via google play ou app store)

Santé mentale : on se forme !

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 1 Européen sur 4 est touché par des troubles psychiques au cours de sa vie, et on estime qu'en France, 15% des 10-20 ans ont besoin de suivi ou de soin. Face à ce constat, la Communauté de Communes investit depuis quelques années le champ de la santé mentale, en partenariat avec le Conseil Local de Santé Mentale de l'Ouest vosgien.

En 2023, des formations « Premiers Secours en Santé Mentale » ont été organisées avec le Centre Hospitalier Ravenel. Deux groupes de 15 personnes ont pu bénéficier de 2 jours de formations gratuites, qui se sont déroulées au siège de la communauté de communes à Bulgnéville : les retours ont été très positifs.

Pour 2024, **deux formations « Premiers Secours en Santé Mentale » sont de nouveau au programme, mais cette fois pour le « module jeune »,** donc à destination des adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs. Les deux sessions auront lieu les **1^{er} et 2 octobre, puis les 5 et 6 décembre, au siège de la Communauté de Communes à Bulgnéville.**

Les objectifs : revoir ses représentations concernant la santé mentale, prendre confiance dans l'interaction avec des jeunes éprouvant un problème de santé mentale et renforcer l'aide apportée aux jeunes. Ces formations sont financées par l'Agence Régionale de Santé et la Région Grand Est dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale des Vosges.



Si vous souhaitez plus d'informations ou vous inscrire, ne tardez pas à appeler la Communauté de Communes, le nombre de places est limité !

Diagnostic local de santé : c'est parti !



En février dernier, vos élus intercommunaux ont acté la volonté de la communauté de communes d'établir un diagnostic local de santé sur le territoire de Terre d'Eau, avec **pour objectif de contribuer au développement de son attractivité en vue d'optimiser l'offre en matière de santé.**

C'est pourquoi le 23 mai dernier lors d'une **conférence des maires** organisée par la CC Terre d'Eau et **spécialement consacrée au thème de la santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est est venue présenter le dispositif du « Contrat Local de Santé » (CLS).** Cette démarche volontaire doit être portée par une collectivité locale avec l'ARS, auxquelles peuvent s'associer les services de l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la CAF, la MSA, les acteurs de santé et les associations locales.

Les objectifs sont de :

- Réduire les inégalités sociales et environnementales qui ont une incidence sur l'état de santé et la vie des populations locales.
- Garantir un égal accès aux soins, aux services et à la prévention.
- Préserver les droits des usagers du système de santé.

Première étape indispensable pour engager une véritable réflexion sur ce sujet et donner aux élus les outils nécessaires en vue de décider de l'engagement de la communauté de communes dans un Contrat Local de Santé : **la réalisation d'un diagnostic avec les acteurs de terrain** pour mettre en lumière les besoins en matière de santé sur le territoire.

Lors de cette conférence des maires, les élus ont pu également prendre connaissance du « **Plan Santé Vosges** » mis en œuvre par le Conseil Départemental des Vosges, qui **accompagne les professionnels de santé dans tous leurs projets**, pour les praticiens déjà installés où pour ceux qui veulent s'installer dans notre département.

SPORT

Projet « Dynamiser le sport en milieu rural »

Depuis plusieurs années, la communauté de communes Terre d'Eau entend favoriser et dynamiser la pratique du sport en milieu rural à travers un partenariat avec l'association « Ô'Sport » de Contrexéville à laquelle elle attribue des financements pour cette opération.

Interview Christiane DEMONET et Jacqueline DEMOLY, co-présidentes du club multisports de Remoncourt

En quoi le projet « Dynamiser le sport en milieu rural » a-t-il contribué à dynamiser votre association ?

Ô'Sport nous a mis à disposition 2 animatrices professionnelles pour animer 2 séances de gym volontaire par semaine. Avec le soutien financier de la communauté de communes, cela nous a permis de pérenniser une activité qui risquait de tomber à l'eau. Et nous avons eu de nouveaux adhérents !
L'accompagnement proposé par Ô'Sport nous permet d'anticiper l'après-programme. Nous avons organisé une journée découverte avec d'autres activités comme le yoga, la sophrologie et le bungypump.



Quels ont été les principaux défis auxquels votre club a été confronté avant de participer au projet « Dynamiser le sport en milieu rural » ?

L'association s'est retrouvée sans activité entre 2020 et 2022 à cause du Covid. Cet arrêt a entraîné une forte chute du nombre d'adhérents. Nous étions face à de nombreuses incertitudes quant au devenir de l'association.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres associations sportives qui pourraient être dans une situation similaire à celle que vous avez connue ?

Se lancer ! Il y a énormément de points positifs dans ce programme. S'ils manquent de bénévoles ou d'adhérents, le projet « Dynamiser le sport en milieu rural » est une vraie opportunité à saisir pour relancer la dynamique.

GESTION ET PREVENTION DES DECHETS

Des solutions pour les déchets alimentaires !

Les déchets alimentaires représentent 1/3 du contenu de nos poubelles d'ordures ménagères. Ils finissent donc incinérés, alors qu'ils pourraient être triés et ainsi valorisés pour nourrir les sols ou produire du biogaz ! Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent proposer des solutions de tri des déchets alimentaires.

C'est déjà le cas pour la CCTE qui accompagne les usagers dans la valorisation de leurs restes alimentaires :

- **Vente de kits de compostage à tarif préférentiel** (composteur bois ou plastique + bio-seau) : 2 kits maximum par foyer. Paiement par carte bancaire uniquement. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la CCTE pour retirer votre kit.
- **Mise en place de site de compostage partagé :** Pour les logements collectifs, la mise en place d'un site de compostage partagé nécessite une convention de partenariat entre les porteurs de projet et la collectivité, afin d'étudier leur projet : formation de référents, accompagnement dans l'installation du matériel. Pour tout renseignement, contactez Lisa MUROLO au 07.85.79.77.59 ou lmurolo@cc-terredeau.fr
- Aide financière pour l'acquisition ou la construction d'un poulailler.
- Collecte des biodéchets en porte à porte sur Vittel et Contrexéville (habitats individuels et petites copropriétés) dont les habitants ont un taux de taxe ordures ménagères plus élevé.

▼ Site de compostage partagé mis en place avec VOSGELIS à Vittel



La CCTE engagée pour la réduction et le tri des déchets !



◀ Stand à la Fête de l'automne de Contrexéville (gauche)

◀ Stand sur le Festival de la forêt fantastique de Vit tel ta nature (droite)



◀ Présentation des filières de tri et de leurs exutoires auprès des jeunes adhérents du centre social La Toupie à la déchèterie de Contrexéville (droite)

◀ Suivis de collecte menés sur le territoire afin d'observer et améliorer la qualité du tri (gauche)

Mes déchets vont-ils TOUS au même endroit ?

Evodia propose des visites gratuites du centre de tri textile Vosges TLC (Girmont), l'unité de valorisation FENIIX (Rambervillers) et le Centre de Recyclage de la MAIX (Chavelot)



Durée 1h30-2h, à partir de 8 ans. Inscriptions et renseignements : visite@evodia.org

Du nouveau dans vos déchèteries !

Nouvelle filière de tri **ABJ** : les **Articles de Bricolage**, de **Jardin** et **jeux**

Bienvenue à Natacha THIRIOT, nouvelle gardienne sur la déchèterie de Remoncourt

Un local de réemploi sur les trois déchèteries !



Le saviez-vous ?

Sur chaque déchèterie vous pouvez déposer vos objets réutilisables dans le local dédié afin de leur donner une seconde vie, grâce à un partenariat avec l'association ELISS de Monthureux-sur-Saône

Terre d'Eau sur le podium des meilleurs élèves du Département en matière de réduction des tonnages des ordures ménagères !



Eco manifestation Vosges



La CC Terre d'Eau a décidé en 2023 d'adhérer à l'association « Eco-manifestation Vosges », afin de promouvoir l'action de cette association dont le but est d'aider les organisateurs de manifestations pour optimiser le tri sélectif au cours de leurs événements.

« Eco-manifestations Vosges » peut ainsi vous conseiller et vous accompagner dans votre démarche environnementale et plus généralement dans votre politique de transition écologique sur le territoire vosgien.

Vous avez un projet d'événement ? vous souhaitez valoriser votre démarche éco-responsable ? :
aboban@eco-manifestations-vosges.fr - 07.49.47.66.07

Papote au jardin

Depuis plusieurs années, la CC Terre d'Eau a développé une action de promotion du jardinage au naturel en partenariat avec la CC Vosges Côté Sud-Ouest et Agrivair. 5 manifestations sont prévues en 2024 !

Prochain et 3^{ème} rendez-vous de l'année 2024 :
dimanche 07 juillet au jardin partagé de Vit Tel Ta Nature Forêt Parc à Vittel.

Au programme : permaculture, échanges sur la reproduction des plantes, les insectes, les plantes mellifères et visite du jardin. Troc de plantes.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Terre d'Eau » poursuit son effort pour les aides au développement économique sur le territoire

Aide à l'immobilier d'entreprise et touristique

Six nouveaux projets ont été subventionnés en 2023 par le Département et la Communauté de Communes Terre d'Eau au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise et l'aide à l'immobilier touristique sur les communes de Bulgnéville, Contrexéville, Remoncourt, Vaudoncourt et Vittel pour un montant d'aide financière de 52 506 € (la CC Terre d'Eau intervenant pour 20% de cette somme).

Exemple de projet subventionné en 2023 :



Création d'un Meublé touristique (accessibilité PMR) d'une capacité d'accueil de 4 personnes sur la commune de Remoncourt subventionné en 2023 par le Conseil Départemental des Vosges à hauteur de 10 000 €, dont une participation de 2 000 € de la CC Terre d'Eau.

DISPOSITIF A.C.C.O.R (Accompagnement des Commerces en Centralités Rurales)



A partir de cet automne 2024, un nouveau dispositif de la Région Grand Est, en partenariat avec la CC Terre d'Eau, va être mis en place afin de soutenir les commerces ayant leur siège sur le territoire intercommunal.

Cette initiative, vise à accorder un coup de pouce aux commerces de proximité dans leurs travaux de rénovation, d'aménagement et d'embellissements de leurs locaux commerciaux.

Vous souhaitez mener à bien un projet d'aménagement, de modernisation et de réhabilitation des espaces consacrés à l'accueil du public, des travaux de devanture commerciale ou d'achat d'équipements/mobiliers et de véhicule atelier ?

Qui peut en bénéficier ?

- Être une personne physique ou morale de droit privé, justifiant d'une inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers et remplissant les critères suivants.
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.
- Avoir un effectif inférieur à 10 salariés.
- Exploiter un local commercial disposant d'une vitrine en rez-de-chaussée.
- Disposer d'un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros réalisé à plus de 50 % par la vente de biens ou de services aux particuliers.



Quel type de projet est concerné ?

- L'aménagement, la modernisation et la réhabilitation des espaces consacrés à l'accueil du public et attenants non productifs, travaux de devanture commerciale.
- Les équipements et mobiliers liés uniquement à l'activité commerciale d'un coût unitaire supérieur à 500 € HT (matériel d'occasion sous certaines conditions).
- Les véhicules ateliers de tournées dont l'aménagement spécifique est supérieur à 3 000 € HT.

Les travaux réalisés par l'entreprise elle-même sont exclus et l'investissement ne doit pas avoir été engagé ou réalisé préalablement à la demande. Si vous répondez à ces critères, l'attribution de l'aide n'est pas pour autant automatique. Votre dossier sera étudié au regard des priorités régionales.



Pour tous renseignements relatifs à l'obtention de ces aides, contactez Valentin VASSALLO au 03 29 05 29 24 ou vvassallo@cc-terredeau.fr

ZA de Vittel : Ça bouge sur « la Croisette » !



◀ Bâtiment ENEDIS

Annoncé l'an dernier dans le précédent numéro de « Terre d'Eau infos », l'implantation des nouvelles installations d'ENEDIS (immeubles de bureaux et bâtiments techniques) sur le site de la zone d'activités de la Croisette avance à grand pas.

Un beau projet de bâtiment à énergie positive alliant construction bois et traditionnelle aux nouvelles technologies pour ce nouveau siège territorial !

Bâtiment CEGELEC ▶

L'entreprise CEGELEC a pris possession de ses nouveaux locaux construits par la société AVINIM sur la parcelle vendue par la CC Terre d'Eau, lui permettant ainsi de disposer de locaux modernes et fonctionnels pour la pérennisation de cette implantation sur la zone d'activité.



◀ Centrale solaire photovoltaïque au sol URBASOLAR

Le projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol, porté par le groupe URBASOLAR sur les terrains propriétés de la CC Terre d'Eau (5,6 ha) sur la ZA de la Croisette à Vittel, se concrétise. Le permis de construire a été accordé par Madame la Préfète le 11 octobre 2023 et le dossier présenté par Urbasolar a été lauréat de l'appel à projets auprès de la Commission de Régulation de l'Energie au début de cette année. Les travaux d'aménagement de cette centrale devraient démarrer d'ici fin 2024 pour une mise en service au premier semestre 2025.

ZA de Contrexéville (EX BA 902)

Fin des travaux d'extension de la desserte de la ZAC de Contrexéville



Les travaux d'extension de la desserte de la ZAC de Contrexéville sont terminés depuis le début du mois d'avril dernier. **Cette opération d'un montant de 211 000 € HT a bénéficié d'une subvention de l'Etat au titre du FSIL « Fonds de Soutien à l'Initiative Local » pour un montant de 55 500 €,** le reste étant pris en charge sur les fonds propres de la communauté de communes. Ces aménagements ont pour but **d'assurer la desserte des parcelles restant à commercialiser sur cette zone d'activités.** Une installation s'est déjà concrétisée avec l'implantation du garage CBL AUTOS et d'autres contacts sont en cours.



Le garage multimarques « CBL AUTOS » a pris possession de ses nouveaux locaux.

Les dirigeants du garage CBL AUTOS, face à l'expansion de leur activité, ont quitté les anciens locaux qu'ils louaient sur la zone de la Chaille, pour construire leur propre bâtiment sur une parcelle achetée à la CC Terre d'Eau sur la ZAC de Contrexéville. L'inauguration de ce nouveau bâtiment, dont ils ont pris possession en fin d'année dernière, a eu lieu le 7 juin 2024.

Nous avons rencontré Christophe et Audrey BLOT-LITIQUE, ce jeune couple de gérants, qui se sont prêtés au jeu de l'interview pour nous expliquer comment leur projet a muri, puis s'est concrétisé sur cette zone d'activités de la CCTE.

Comment ce projet est-il né ?

CBL Autos : Lorsque notre souhait de nous agrandir s'est confirmé en 2021, nous avons étudié les différentes possibilités d'installation sur le territoire. Nous souhaitions rester sur la même zone géographique pour ne pas nous éloigner de notre clientèle...Lorsque nous avons appris, par le biais d'un ami, commerçant également sur la zone, que des parcelles seraient disponibles à la vente sur l'ancienne base aérienne de Contrexéville, nous avons pris contact avec la Communauté de Communes Terre d'Eau.

Comment se sont passés les premiers contacts avec la CC Terre d'Eau ?

CBL Autos : Nous nous sommes rendus à Bulgnéville au siège de la CCTE pour présenter notre projet. Nous avons été très bien accueillis par les élus et très bien accompagnés du début à la fin et encore aujourd'hui... L'aménagement de la voirie était à créer pour que nous puissions avoir un accès ainsi que nos clients : tout s'est parfaitement déroulé dans le respect des délais.



Ce projet est un investissement important pour vous, quelles étaient vos principales motivations et avez-vous obtenu des aides pour sa matérialisation ?

CBL Autos : Tout notre investissement s'est orienté dans le respect des normes écologiques et ergonomiques pour nos équipes. Il est important pour nous d'offrir un cadre de travail agréable à nos collaborateurs et une ambiance chaleureuse pour nos clients. Nous avons sollicité des aides de la Région et du Département, ainsi qu'auprès de l'Agence de l'Eau. Enfin, petit clin d'œil de l'histoire, mon mari Christophe, originaire de Vittel, avait effectué son service militaire sur cette zone dans les années 90 !

Aménagement d'un sentier piétonnier pour assurer la desserte de la zone commerciale sur la ZAC : un plus pour les usagers de la zone !



Profitant des travaux d'extension de la desserte de la ZAC, la communauté de communes Terre d'Eau a réalisé l'aménagement d'un sentier piétonnier **au bénéfice des usagers souhaitant emprunter des modes doux en matière de déplacement** pour aller réaliser leurs achats sur la zone commerciale.



ZA du Moulin de Vanel à Mandres-sur-Vair

Un nouveau projet au cœur de l'économie circulaire sur l'ECOPOLE porté par le groupe ABCDE

Le groupe ABCDE, dirigé par Patrick MARCHAND, ajoute une **nouvelle « corde à son arc »** sur l'éco-pôle de Mandres-sur-Vair avec un projet structurant en matière d'économie circulaire : le projet **ORGAPLAST**.

En effet, la CC Terre d'Eau procède actuellement à la cession de deux nouvelles parcelles à cette société d'une superficie globale de 12 481 m², pour lui permettre de développer un nouveau projet de développement économique centré sur la **valorisation des plastiques souillés**.

Ces déchets actuellement incinérés, et donc sans valorisation matière, seront demain les matières premières de la fabrication de mobiliers urbains, tables de pique-nique, piquets et tuteurs pour la plantation de vignes.

Une activité dont les débuts sont programmés à horizon 2026 au sein d'un nouveau bâtiment et **induisant à terme la création d'une dizaine d'emplois** dont l'embauche de personnes en situation d'insertion au sein d'une entreprise déjà forte de 12 salariés et qui est encore aujourd'hui en phase de recrutement d'opérateurs. **Un investissement prévisionnel de 10 millions d'euros pour cette société à la pointe de l'économie circulaire, de la valorisation des déchets et du combat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre !**



▲ Eco-pôle ABCDE à Mandres-sur-Vair

SENTIERS DE RANDONNÉES

Inauguration du sentier de la Saule : un nouveau parcours à savourer

« Terre d'Eau » poursuit son développement touristique avec un nouveau sentier de randonnée mis en valeur à l'ouest du territoire intercommunal, **le circuit de la Saule**, qui traverse les communes de **Domèvre-sous-Montfort, Remoncourt et Rozerotte**, inauguré en **novembre 2023**. Une nouvelle opportunité pour tous les publics – randonneurs avertis ou non - de découvrir au fil de ce sentier balisé les richesses patrimoniales de notre territoire. **Rappelons que cet investissement a été financé à hauteur de 90 % par l'Union Européenne à travers le programme LEADER.**

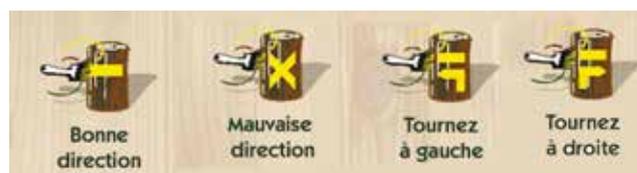


La « force du partenariat » entre la CC Terre d'Eau et le club de randonnée de Contrexéville : un atout majeur pour l'entretien de nos sentiers !

La CC Terre d'Eau a renouvelé en février dernier pour une durée de 4 ans son partenariat avec le Club de Randonnée de Contrexéville dont le bureau a été récemment recomposé, avec notamment à sa présidence, Mme Martine AUBRY, qui succède à M. Claude SEITZ.

La communauté de communes tient tout particulièrement à souligner **la qualité du travail accompli par le Club de Randonnée de Contrexéville pour l'entretien des sentiers intercommunaux et la mise en valeur du patrimoine local**, et ceci depuis plusieurs années, au fur et à mesure du maillage territorial poursuivi par la CCTE.

Elle remercie tout particulièrement la très forte implication de plusieurs de ses membres - MM. Jean-Claude CARTERET, Roger SCHMITZ, Claude SEITZ et donc, aujourd'hui, Mme Martine AUBRY, qui poursuivent « l'aventure partenariale » engagée avec la communauté de communes et ne comptent pas leur temps pour offrir à nos promeneurs et randonneurs des conditions optimales de fréquentation de ces circuits.



HABITAT

Aides à l'amélioration de l'habitat : du nouveau !

Depuis le 1^{er} avril 2024, la communauté de communes a recruté un nouveau conseiller France Rénov' pour vous orienter et vous accompagner dans vos projets de rénovation de votre logement.

Vous avez un projet, vous avez besoin d'aide ...

N'hésitez plus, contactez **SOLIHA VOSGES AU 06.03.48.41.10** (les jeudis uniquement) ou rendez-vous aux permanences le **1^{er} et 3^{ème} mardi du mois à France Services à Vittel de 14h à 16h.**

Ceci ne vous engage à rien, le conseil et l'accompagnement sont gratuits et pris en charge par la CCTE.



MOBILITÉ

Profitez des navettes pour faciliter vos déplacements sur le territoire !

Deux services de transports sont mis à votre service par la Communauté de Communes :

Transport à la demande

- Du lundi au vendredi, les après-midis pour tous les habitants de la CC Terre d'Eau
- Prise en charge devant votre domicile, dépose à la destination choisie : Bulgnéville, Contrexéville, Vittel, Mandres-sur-Vair + Neufchâteau le 1^{er} mardi du mois, puis retour vers 17h chez vous.
- Tarif : 1€ l'aller-retour sur le territoire, 5€ pour Neufchâteau.

En 2023 ce transport a comptabilisé

1349 passagers, soit 26 personnes en moyenne chaque semaine !

Navig'eaux

- Du mardi au vendredi + samedi et dimanche en juillet et août.
- 2 circuits tous les après-midis + mardis et jeudis matin.
- 16 arrêts qui desservent Contrexéville et Vittel, dont un nouvel arrêt depuis peu : le Lieu d'Accueil Parent Enfant situé route des Azeliers à Vittel.
- Tarif : 1 à 2€ le trajet



En 2023 Navig'eaux a réalisé 2189 trajets, soit en moyenne 10 personnes par jour de circulation !

Retrouver les plaquettes de ces deux services sur notre site Internet !



Interview de Mme Jacquemin, habitante de La Vacheresse et la Rouillie

J'utilise le transport à la demande depuis qu'il existe, et j'en suis enchantée ! Je réserve la navette pour aller en courses ou chez le médecin, Nathalie la conductrice est bien aidante et très sympathique ! Je suis veuve et sans voiture, mes enfants habitent loin. Si cela n'existait pas cela serait catastrophique. La navette me permet de me débrouiller seule, et de retrouver une amie qui la réserve les mêmes jours.

Nouveauté en 2024 à l'atelier de transformation de fruits : la fabrication d'huile de noix !

Dorénavant, si vous avez trop de noix, nous pouvons vous proposer de transformer vos noix en huile pour votre propre consommation à l'**atelier intercommunal de transformation à Auzainvilliers**.

Vous pouvez apporter vos noix entières, nous nous chargerons du reste : cassage, énoisage et pressage des cerneaux. Le conditionnement se fera en bidon de 3 ou 5 litres, il ne vous restera plus qu'à la mettre en bouteille.

Tarifs :

- Prestation complète (cassage, énoisage, pressage) : 9 € / litre.
- Pressage uniquement (si vous apportez vos cerneaux) : 5.50 € / litre.
- Location de la casseuse, trieuse (travail effectué par vos soins 3 à 4 pers) : 19 € / heure (env. 40-80 kg / heure).

Vous pouvez apporter vos propres contenants pour transporter votre huile, ou nous pouvons vous vendre des bidons de 3 ou 5 litres.

Bon à savoir : 6 Kg de noix sèches entières = 2 Kg de cerneaux = 1 L d'huile (peut varier selon la qualité des noix)

Conservation : 1 an à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne et le programme LEADER.

Si vous n'avez pas de noix, n'oubliez pas que nous pouvons toujours transformer vos jus (sous réserve des récoltes à venir) : pommes, poires, coings, raisin et nectar de mirabelles...

Pour toutes ces prestations : contactez la CCTE !



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Pour nous contacter

Communauté de Communes Terre d'Eau

58 des anciennes halles - 88140 Bulgnéville
03 29 05 29 24 / contact@cc-terredeau.fr



Retrouvez toutes les actus de la communauté de communes

- sur notre page Facebook : @CCterredeau
- sur le site internet : www.cc-terredeau.fr

Editeur

Communauté de Communes Terre d'Eau

Directeur de publication

Christian Prévot

Crédits photos

CC Terre d'Eau - Emma Ricciarini - Pixabay

Conception

Neftis

Impression

Lesoeur imprimeur

Date parution

Juin 2024

Nombre d'exemplaires

10000